

# LA COMMUNAUTÉ DESJARDINS EN ACTION !

## 50 000 \$ À RÉPARTIR ENTRE 3 PROJETS STRUCTURANTS !



Crédit photo : François Larivière

### LE COMITÉ CONSULTATIF 2019

Le Comité est composé de représentants **d'organismes à but non lucratif** de la région qui évoluent dans diverses sphères d'activités, notamment la santé et les saines habitudes de vie, la jeunesse, le développement durable, l'éducation, le développement économique, social, culturel et coopératif, ainsi que les organismes communautaires.

- **Sylvie Caron**, Présidente du Comité Coopération et vice-présidente du CA, Caisse de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire
- **Mélodie Géorget**, Agente de développement du Regroupement de développement social de la Vallée
- **Josianne Arsenault Dubé**, Coordonnatrice de la Table de concertation de la petite enfance de la Vallée des Patriotes
- **Marie-Claude Durette**, Directrice du développement économique, culturel, touristique et social, MRC de la Vallée-du-Richelieu
- **Amélie Poulin**, Directrice des communications, médias sociaux et vie associative, Caisse de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire
- **Lyette Desgroseilliers**, Agente de développement, Commission scolaire des Patriotes
- **Nancy Bélanger**, Directrice générale, Culture Montérégie
- **Joanie Beaulieu**, Chef de service, Nature-Action Québec
- **Julie La Rochelle**, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu
- **Christiane Hamel**, Adjointe à la présidente-directrice générale, CISSS de la Montérégie-Est
- **Benoit Lussier**, Communications et saines habitudes de vie, RSEQ Montérégie
- **Cathy Martel**, Directrice générale, CDC Vallée du Richelieu – Absente de la photo



**Desjardins**

Caisse de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire

450 467-2000



**Formulaire de mise  
en candidature 2019**



**Michel Caron, MBA, Adm. A.**  
Directeur général

## LA COMMUNAUTÉ DESJARDINS EN ACTION !

### 50 000 \$ OCTROYÉS À TROIS PROJETS STRUCTURANTS !

Il nous fait plaisir de lancer le nouveau programme **La Communauté Desjardins en action !** Suite à une consultation auprès de représentants d'organismes à but non lucratif de la région, **3 grandes priorités** ont été identifiées. Afin de répondre aux besoins du milieu, une somme de **50 000 \$** sera remise en appui à trois projets structurants qui touchent à ces priorités, soit **25 000 \$** pour le premier, **15 000 \$** pour le deuxième et **10 000 \$** pour le troisième. Si vous êtes un OBNL membre de la **Caisse Desjardins de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire**, soumettez votre projet d'ici le **14 février 2020** ! Notre mission est de toujours mieux répondre aux besoins actuels et futurs des membres et clients, afin d'être **PREMIER DANS LE CŒUR DES GENS !**

# 50 000 \$



1<sup>ER</sup> PROJET

**25 000 \$**

2<sup>È</sup> PROJET

**15 000 \$**

3<sup>È</sup> PROJET

**10 000 \$**

### 3 GRANDES PRIORITÉS DU MILIEU

- **Soutenir les personnes vulnérables** : ex. : jeunesse, personnes handicapées, TSA, santé mentale, faibles revenus, personnes isolées ou âgées, etc.
- **Favoriser la mobilité, la qualité de vie et l'attractivité de la région** : ex. : transport, hébergement, main-d'œuvre, achat local, agriculture, offre culturelle, verdissement des villes et des espaces publics, etc.
- **Promouvoir la santé et les saines habitudes de vie** : ex. : santé physique et mentale : activités sportives, artistiques ou éducatives, camps de vacances, accès aux milieux naturels, etc.

### CRITÈRES D'UN PROJET STRUCTURANT

- Avoir une **pérennité dans le temps**
- Favoriser le **développement durable**
- Créer de la **richesse collective** :
  - En répondant aux besoins du milieu
  - En rejoignant un nombre significatif de personnes et de partenaires
  - En favorisant l'implication citoyenne

Les projets devront être présentés par des **OBNL membres de la Caisse Desjardins de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire** avant le **14 février 2020**. Les finalistes seront sélectionnés par un jury en **mars 2020** et les lauréats seront déterminés par nos membres lors de l'Assemblée générale annuelle de la Caisse le **14 avril 2020** à l'Hôtel Rive-Gauche.

# FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE 2019

## RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Nom de l'organisme :

Adresse complète :

Date de fondation :

Nom du demandeur :

Fonction du demandeur :

Téléphone du demandeur :

Adresse électronique du demandeur :

L'organisme est-il à but non lucratif? :  Oui  Non

L'organisme est-il membre de la Caisse? :  Oui  Non

**Note :** Seuls les OBNL membres de la Caisse de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire peuvent soumettre un projet dans le cadre de ce programme... **Il n'est jamais trop tard pour devenir membre !**

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Nom du projet :

Description du projet :

 À quel endroit le projet aura-t-il lieu? :

 Date de début du projet :

 Date de fin du projet :

 Quelles sont les étapes importantes prévues à votre échéancier? :

 Quelles seront les retombées dans le milieu? :

 Pourquoi devrions-nous choisir d'appuyer votre projet? :

**Note :** Le projet doit se dérouler sur le territoire de la Caisse de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire : Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, McMasterville, OtterburnPark, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

## CLIENTÈLE ET SECTEUR D'ACTIVITÉS

Q Quelle est la clientèle ciblée par votre projet? :

Q Combien de personnes votre projet touchera-t-il? :

Q Quels sont les secteurs d'activités touchés par votre projet? :

Q De quelle façon votre projet répond-il aux priorités du milieu :

- Les personnes vulnérables
- Favoriser la mobilité, la qualité de vie et l'attractivité de la région
- Promouvoir la santé et les saines habitudes de vie

Q De quelle façon votre projet répond-il aux critères d'un projet structurant :

- o Pérennité dans le temps
- o Développement durable
- o Création de richesse collective

## STRUCTURE FINANCIÈRE ET PARTENAIRES

Q Quel est le coût total de votre projet? :

Q Quelle est votre structure de financement? :

- Q Comment vos dépenses sont-elles ventilées? :

- Q Quels sont vos autres partenaires financiers? :

## DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- Q États financiers de la dernière année
- Q Prévisions budgétaires du projet
- Q Lettres d'appui de la communauté
- Q Tout autre document qui permettra d'apprécier le projet

## AUTORISATION

- Q Nous permettons à la Caisse Desjardins de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire de diffuser certains éléments d'information relatifs à notre activité, projet ou organisme. Nous acceptons également que la Caisse Desjardins de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire publicise sa contribution, sous la forme qu'elle jugera appropriée, incluant la présentation dans son rapport annuel et à l'assemblée générale. Nous nous engageons à fournir tous les documents ou autres pièces justificatives démontrant l'utilisation des fonds reçus et la visibilité accordée à la Caisse Desjardins de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire. Les documents transmis demeurent la propriété de la Caisse Desjardins de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire. L'organisme s'engage à fournir à la Caisse Desjardins de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire des photos libres de droits de son projet ou de son activité à des fins commerciales.

Signature du demandeur :

Date :